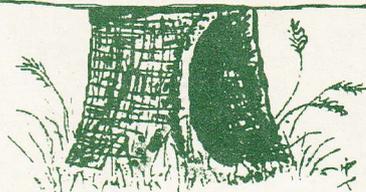


PRINTEMPS 1994.



Journal Saisonnier de la Locale Ecolo  de Walhain

## Edito : un journal Ecolo, pour quoi faire ?



Il y a un peu plus d'un an, votre boîte aux lettres accueillait le faire-part de naissance de notre locale Ecolo à Walhain. Une année de croissance et de développement : la locale s'est étoffée et ouverte à tous ceux et celles que l'écologie politique pouvait intéresser. Une année d'apprentissage, aussi, d'expériences fructueuses et d'observation attentive de la vie de nos villages : de ci, de là, des voix s'élèvent et veulent être entendues. Nous voulons être à leur écoute, susciter le débat, ouvrir des perspectives.



Les problèmes qui se posent à l'échelon de notre commune sont en effet nombreux : perte de qualité de la vie, dérive centralisatrice, dégradation de l'environnement, travaux inutiles, réduction de la diversité biologique, nuisance automobile, exclusions sociales, etc. Nous voulons contribuer à la recherche de solutions durables, soucieuses de notre avenir et respectueuses de notre environnement. En matière de déchets ou d'aménagement du territoire -pour ne citer que deux exemples-, les projets longuement mûris, englobant l'ensemble de la problématique et ouvertement discutés avec tous les habitants, ont davantage de chances de réussite à long terme que les décisions précipitées, ponctuelles ou prises sans concertation.



Mieux qu'à tout autre niveau, la commune peut être un espace de dialogue et de participation. A condition que cet espace soit ouvert : chacun doit pouvoir émettre son avis, son opinion personnelle. A condition aussi que cet espace soit réceptif : la parole de tout un chacun doit être entendue. A condition enfin que cet espace soit constructif : il faut que le dialogue ainsi établi débouche sur des projets novateurs pour nos villages. Nous voulons que la commune devienne ce lieu d'expression, de rencontre et d'innovation.



C'est pour mettre ces préoccupations en évidence, ouvrir le débat et vous faire connaître nos idées que notre locale Ecolo lance ce journal, avec l'objectif de faire de notre commune un espace de participation, de dialogue et de projet.

La locale Ecolo  , Walhain.



## Aménagement du Territoire : quelques pistes de réflexion.

Face à la croissance démographique actuelle dans le Brabant Wallon, il est urgent d'élaborer un ensemble de dispositions visant à préserver -et à améliorer- la qualité de vie des habitants actuels et futurs de nos entités villageoises. Pour cela, il faut passer à une conception intégrée des espaces qui prenne simultanément en compte tous les aspects ayant une répercussion sur la qualité de la vie comme l'aménagement des espaces bâtis, des circuits de circulation rapide (automobiles) et lente (vélos, piétons), plantations, cours d'eau, faune, flore, etc...

Cette conception intégrée des espaces doit faire l'objet d'un plan communal à long terme mûrement réfléchi et basé sur une consultation approfondie des habitants des différentes entités. Pour ce faire, la Région Wallonne a récemment créé un ensemble d'outils mis à la disposition des communes de manière à les aider à élaborer elles-mêmes leur plan d'aménagement des espaces en concertation avec les habitants. Ces outils sont : la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT), le Schéma de Structure Communal (SSC) et le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU).

La CCAT doit assurer le relais entre les habitants et les Autorités Communales : elle doit donc être réellement représentative des habitants et indépendante du pouvoir communal. A noter qu'une telle commission existe déjà dans des communes comme Chastre et Chaumont-Gistoux. Cette commission doit pouvoir organiser les consultations nécessaires des habitants des différentes entités -et même au niveau des quartiers !- de manière à assurer que les désirs légitimes des habitants en matière d'aménagements collectifs des espaces communaux soient pris en compte dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme.

L'élaboration du SSC et du RCU se fait avec l'aide d'un des organismes agréés par la Région Wallonne pour l'Aménagement du Territoire (par exemple, le CREAT, à Louvain la Neuve) en concertation avec les habitants de la commune (CCAT). Le SSC a pour objet de

planifier l'utilisation du territoire de la commune pour, disons, les 20 années à venir : il complète donc le plan de secteur établi par la Région Wallonne. Cette utilisation comporte : planification des voiries, des zones d'habitat, des parcs et autres espaces verts, etc... L'acceptation finale du SSC est placée sous la responsabilité de la Région Wallonne.

Le RCU a pour objectif de fixer un ensemble de normes relatives aux nouvelles habitations qui seront construites sur le territoire des entités villageoises telles que : hauteur maximale des bâtiments, pente maximale des toits, matériaux permis, plantations autorisées dans les jardins entourant l'habitat, etc... L'objectif de ces normes n'est pas d'ennuyer le futur propriétaire mais de veiller à préserver une esthétique d'ensemble des quartiers bâtis et ce, pour le bien de tous (actuels et futurs) !

Voyons à présent quelques idées livrées "en vrac" et qui pourraient être creusées concernant l'aménagement des entités de Nil, Tourinnes et Walhain. Il nous semble tout d'abord qu'il faut redynamiser la vie dans nos quartiers en remettant à l'honneur la circulation conviviale, c'est à dire cycliste et piétonne. Pour cela, il faut non seulement des trottoirs mais également décourager la circulation automobile en transit via des ralentisseurs et des propositions de circuits alternatifs. Il faut que les gens, et tout spécialement les enfants et les personnes âgées, se sentent plus en sécurité lorsqu'ils se promènent, jouent ou bavardent dans nos rues !

Il faut également préserver -et même développer- les petits commerces de quartier (par des mesures incitantes telles que réduction ou suppression de taxes communales, aide à la publicité, ...), ce qui aidera tout particulièrement les personnes âgées et/ou non motorisées et les enfants.

En matière de logement, il faut lutter contre les pressions spéculatives qui éloignent les habitants les moins riches, via des plans d'aménagement prévoyant des logements à des coûts accessibles, la lutte contre les immeubles vides, etc...

Concernant l'établissement de nouvelles zones d'habitat, il faut

favoriser des projets de lotissements groupés par rapport à des projets d'immeubles isolés en rase campagne, ce qui diminuera les coûts des divers raccordements, le gaspillage d'espace et l'atteinte aux paysages et espaces verts. Il faut que les nouvelles habitations possèdent un style conforme au caractère rural de la commune, de même que les systèmes d'éclairage public ! Enfin, il faut se rappeler que toutes sortes d'animaux -dont les oiseaux- et toutes sortes de plantes sauvages confèrent un charme irremplaçable à nos villages et campagnes.

Si nous voulons que ce patrimoine naturel subsiste pour nous-mêmes mais également pour nos enfants et petits enfants, il faut absolument prendre des mesures collectives pour le protéger : à commencer par nos jardins qui doivent contenir des plantes et arbres de notre région (pourquoi la commune n'organiserait-elle pas régulièrement des conférences sur ce sujet ?); ensuite, établir un relevé des fonds humides et/ou désaffectés et/ou peu propices à l'agriculture mécanisée, dans le but d'en faire de petites stations de refuge pour la faune et la flore sauvages, qui seraient entretenues par les services communaux en concertation avec les propriétaires. Enfin, se mettre d'accord avec les agriculteurs pour qu'ils dégagent des bandes de 3 mètres ou plus le long de leurs champs bordant des routes ou chemins de remembrement afin de pouvoir y semer des fleurs et arbustes, réalisant ainsi de véritables couloirs écologiques pour la vie sauvage. Une telle mesure est prévue par les Autorités Régionales et Européennes, des subsides existent ! Ces subsides pourraient servir à dédommager les agriculteurs et à financer les plantations ainsi que leur entretien.



Nous constatons donc que les possibilités d'améliorer notre qualité de vie ainsi que celle de ceux et celles qui nous suivront ne manquent pas ! Espérons que la prochaine équipe communale, quelle qu'elle soit, jouera le rôle de catalyseur des énergies et des imaginations qui existent à profusion dans nos villages !

Michel Installé

Avez-vous entendu le pic vert ricaner ou le pic épeiche tambouriner aux alentours de Walhain ?



## Plan wallon d'environnement pour un développement durable.

Comme la presse, ainsi que les discrètes affiches communales (vite surcollées), vous l'ont appris, il vous a été possible d'aller consulter le plan wallon d'environnement à la maison communale, les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et les vendredis de 18 h à 20 h, jusqu'au 22 juin. Pour cela, il suffisait de prendre congé une matinée, ou de ne pas souper, pour aller donner votre avis sur ce catalogue des bonnes intentions de 250 pages.

On aurait voulu limiter l'accès à l'information qu'on ne s'y serait pas pris autrement ...

## LA VIE DE L'ARBRE MORT.

Il y a sans doute près de chez vous un vieil arbre auquel plus personne ne porte attention. C'est pourtant le lieu de prédilection de toute une communauté de vie animale et végétale. Par exemple, les cavités creusées dans ces vieux arbres servent de refuge à de nombreuses espèces d'animaux, qu'il s'agisse d'un abri pour l'hiver, d'un lieu de nidification ou d'un perchoir.

Avec l'âge, les arbres résistent beaucoup moins bien aux attaques des maladies et des champignons (comme les polypores qui peuvent atteindre des tailles impressionnantes ou comme la délicieuse pleurote en huître) et des larves d'insectes -papillons ou coléoptères- se développent à l'intérieur même du tronc. Suite à toutes ces attaques, l'arbre devient moins dur, c'est donc le moment que choisit le pic épeiche pour creuser un nid à l'aide de son bec puissant. Au printemps, vous pouvez entendre une série de petits coups secs et rapides : on appelle cela le tambourinage, qui lui permet de délimiter son territoire. Chez beaucoup d'oiseaux, c'est le chant qui remplit cette fonction. Si le pic frappe les branches et le tronc à l'aide de son bec, c'est aussi pour détecter les insectes se trouvant sous l'écorce, et ce, avec une précision qui dérouterait les plus fins limiers. Grâce à sa langue extrêmement longue et gluante, il peut saisir les insectes les mieux cachés (la langue de son cousin le pic vert mesure environ 12 cm). Le rôle de cet animal est donc primordial car il assainit le milieu et réduit l'expansion des ennemis du bois. De plus, les cavités qu'il a creusées sont, au fil des ans, occupées par une foule d'autres oiseaux cavernicoles telle la mésange charbonnière que nous pouvons facilement observer près des mangeoires en hiver ; ou le grimpeur des jardins qui escalade l'arbre en tournant autour du tronc à la recherche d'insectes cachés dans les fissures. Il les capture facilement grâce à son grand bec fin et incurvé et les ramène ensuite au nid pour nourrir ses 5 à 6 jeunes.

Un autre oiseau grimpeur couramment observé est la sittelle torchepot. Ce magnifique passereau au ventre orangé et au dos bleuté est le seul à pouvoir descendre le long du tronc ... la tête en bas ! Il possède en effet des pattes très puissantes et n'a pas, comme le pic, besoin de s'appuyer sur la queue pour tenir sur une paroi verticale. Il fait son nid dans une cavité du pic qu'il tapisse de feuilles sèches. La finition est assurée grâce à ses dons de maçonnerie. En effet, comme l'entrée est un peu trop grande, notre sittelle pétrit de la boue mélangée à de la salive pour réduire l'ouverture au diamètre de son corps. Elle se nourrit d'insectes ou d'araignées, mais on la voit aussi coincer des noisettes dans une anfractuosité qui lui sert de "forge". Elle frappe ensuite la coque à coups de becs pour

atteindre l'amande. Le naturaliste, en trouvant les restes de son repas coincés dans l'écorce, aura ainsi un indice de sa présence.



L'écureuil est lui aussi très friand de fruits secs mais il fore d'abord un petit trou sur une ligne de moindre résistance, avant de les faire éclater en deux à l'aide de ses incisives. Par ailleurs, les noisettes mangées par les campagnols et les mulots sont facilement reconnaissables car, en grignotant la coque à l'aide de leurs dents, ils laissent de petites traces caractéristiques. Une coque vide percée d'un petit trou sera plutôt un indice du passage d'un charançon. En effet, la femelle de cet insecte coléoptère pond un oeuf dans une noisette en formation en pratiquant une ouverture à peine visible. Quelque temps après, une larve éclôt et, en quelques semaines, elle aura atteint sa taille maximale (elle ressemble alors à un gros asticot). Dès ce moment, elle fore une sortie et se laisse tomber à même le sol où elle passera tout l'hiver. Au printemps suivant, l'insecte adulte s'envolera et fournira une nouvelle génération.

Pour les observateurs noctambules, signalons les chouettes chevêches ou hulottes qui souffrent particulièrement de l'abattage des vieux arbres, car elles perdent ainsi de nombreux abris et sont incapables de creuser des trous elles-mêmes. Ce sont des alliées précieuses des cultivateurs car elles dévorent une grande quantité de petits rongeurs. Un autre animal nocturne, la chauve-souris, le seul mammifère (elle allaite ses petits) volant du monde, niche également dans les cavités des arbres morts.

La liste complète des habitants des arbres morts serait trop longue à énumérer ici, mais nous pouvons encore noter au passage les hérissons, les loirs et même certains canards. A ces hôtes, s'ajoutent également de nombreuses espèces d'insectes qui constituent la base alimentaire de beaucoup d'animaux (oiseaux, batraciens, mammifères). Ils sont donc loin d'être inutiles et devraient être davantage respectés sous peine d'assister à une réduction importante du nombre d'animaux qui nous sont familiers.

Nous pouvons donc dire que même si on a tendance à penser qu'il ne sert à rien, un vieil arbre peut encore être très utile car il constitue une niche écologique importante. A Walhain, par exemple, il existe de nombreux saules têtards qui remplissent cette fonction et abritent toutes les espèces d'animaux citées plus haut.



Sabine Noël et Frédéric Bronchain



## LE COIN DES GOURMETS

### Potage de printemps.

Ingrédients : courgette(s), potimaron ou encore potiron, oignons, carottes, orties, sel.

Prendre une courgette -ou deux selon la grosseur-, le potimaron ou le potiron, peler et enlever le centre filandieux avec les graines, qu'on peut conserver si elles sont encore bien fermes pour la récolte future.

Mettre dans une grande casserole après avoir coupé en gros morceaux, avec deux gros oignons et quelques carottes. Couvrir

d'eau au ras des morceaux, puis faire cuire 15 à 20 minutes doucement.

Ajouter les feuilles d'orties (deux à trois grosses poignées) et donner un ou deux bouillons.

Passer au mixer, consommer nature ou ajouter selon le goût beurre ou crème fraîche, éventuellement du sel.

Bon appétit, et bravo les vitamines !

Jacqueline Forêt

Avez-vous remarqué les nombreux iris sauvages (jaunes) qui poussent au bord des ruisseaux à Walhain ?

### L'essentiel est invisible pour les yeux ...

Il devrait y avoir des élections communales tous les deux ans ! Quelle soudaine effervescence urbanistique se déroule en effet depuis quelques temps sous nos yeux émerveillés ou inquiets dans notre si belle commune ... Que de travaux entrepris dans la dernière ligne droite après quatre ans de sclérose ! Certes, il y a bien eu auparavant la drève Chèvequeue qui a été massacrée avec brio; le Jardin Extraordinaire (Rtbf) a déjà analysé à deux reprises ce contre-exemple type de gestion du patrimoine; il vaut mieux désormais se concentrer sur le travail d'élégage annuel que nécessitera dès l'hiver prochain -et pour plusieurs années- la repousse hirsute des branches de ces 270 tilleuls mutilés.



Ensuite ce furent ces indispensables phares braqués sur nos clochers, les casse-vitesse répartis inégalement selon les villages (1 à Tourinnes, 2 à Walhain, 4 à Perbais, 6 à Nil), les trottoirs en clinkers surtout à Nil, le square Roi Baudouin à Walhain, et enfin la

renovation pelliculaire du revêtement de la rue de la Station à Tourinnes.



Loin de vouloir critiquer systématiquement ces entreprises, on ne peut pas ne pas avoir l'impression que tout se passe comme si on s'était retenu durant 4 ans de réaliser quoi que ce soit pour tout exécuter dans la précipitation de la fièvre électorale.



N'ayons pas la mémoire courte et voyons plutôt : l'argent du contribuable communal réservé aux spots des clochers n'aurait-il pas mieux servi en illuminant les casse-vitesse ? Et ceux-ci justement, placés sans aucune étude préalable ni essai avec des casse-vitesse amovibles, à tester en différents endroits dans le cadre d'une campagne d'information, sont-ils parvenus à ralentir efficacement le trafic de nos rues ? Le fin revêtement de la rue de la Station résistera-t-il au premier

Echangeriez-vous votre Journal ECOLO ...

... contre 3 mensuels de partis traditionnels ?



hiver qui suivra les élections ? Pourquoi ne pas avoir fait appel, par exemple à l'Institut Belge de Sécurité Routière pour faire de cette longue artère une rue piétons, cyclistes et enfants admis, par des aménagements (chicanes fleuries, zones pavées, rétrécisseurs peints) suscitant chez l'automobiliste le besoin de lever le pied ?



"La critique est facile, l'art est difficile", diront-ils ... Mais peut-on vraiment encore parler d'art à Walhain ?

Vincent Lethé

Savez-vous que des orchidées sauvages poussent sur le territoire de l'entité ? Malheureusement, elles sont en régression car très sensibles à la pollution.

